REGROUPEMENT DES COMPTEURS DANS LES IMMEUBLES À BOUIRA

Les appréhensions des citoyens et l'intransigeance de Sonelgaz

Qui d'entre nous n'a pas lu au moins une fois dans la presse une information relative aux incendies à l'intérieur des bâtiments. Le plus souvent, ces incendies sont déclenchés dans la cage de regroupement des compteurs électriques. Des citoyens accusent la Sonelgaz d'être derrière cette situation où parfois l'on frise la catastrophe.

La wilaya de Bouira n'est pas en reste. Pas une année ne passe sans que l'on nous signale tant au niveau du chef-lieu de wilaya que dans les grandes agglomérations des incendies dont la cause principale est souvent un court-circuit au niveau d'un compteur électrique. Et comme ces compteurs sont regroupés depuis début 2000 au niveau du rez-de-chaussée des bâtiments, chaque court-circuit causé au niveau d'un compteur se propage aux autres et mène à un incendie, les gaines en plastique prenant feu ainsi que la boiserie.

Au niveau de l'OPGI de Bouira – organisme chargé de la promotion et de la gestion immobilières —, les responsables sont très soucieux à ce sujet. Leur appréhension ne concerne pas uniquement les dégâts matériels causés par ces accidents à répétition mais également ceux humains. A Bouira, le sinistre de la cité Tazaghart-Achour, qui s'est produit à l'aube du 27 septembre 2007, est toujours vivace dans les mémoires.

Ce jour-là et bien que l'origine de l'incendie fût l'explosion du gaz, le feu qui s'est déclenché et qui a pris au niveau de la cage d'escalier à l'intérieur des colonnes montantes, et qui s'est propagé sur trois appartements, a causé la mort à cinq personnes et des brûlures à quatre autres d'une même famille. Cela dit, outre cet accident, dans bien des cas, à chaque sinistre occasionné au niveau de ces compteurs regroupés, l'on dénombre des personnes blessées soit en intervenant pour sauver d'autres personnes, soit en sautant par la fenêtre dans un mouvement de panique. Aussi, voyant en ce regroupement de compteurs un facteur aggravant de ces accidents, les responsables de l'OPGI ainsi que tous les citoyens que nous avons interrogés sur ce sujet souhaitent le retour à l'ancien système ou, le cas échéant, placer les compteurs au niveau de chaque étage, soit deux ou trois lorsque le bâtiment abrite trois logements par étage, afin que, si incendie il y a, ce dernier sera ciconscrit à un seul étage. De la sorte, les dégâts seront moindres et l'intervention plus efficace.

Cependant, si les citoyens voient ce problème sous cet angle et avec une certaine nostalgie pour l'ancien système, les responsables de la Sonelgaz le voient autrement. Selon le directeur de la Sonelgaz de la wilaya de Bouira, la décision de placer les compteurs regroupés au niveau du rez-de-chaussée des immeubles obéit à plusieurs facteurs. D'abord par souci de sécurité de ces ouvrages électriques, à savoir les compteurs puis pour combattre le vol d'énergie.

En effet, selon notre interlocuteur, les compteurs regroupés sont placés dans une cabine fermée par une porte grillagée à clé et tous les locataires malintentionnés qui sont habitués au tripotage des compteurs en avaient pour leurs frais. Ensuite, depuis l'installation de ce système, le relevé des compteurs se fait d'une manière efficace puisque les agents de la Sonelgaz, qui montent parfois plusieurs étages inutilement, n'ont plus à subir la bonne ou la mauvaise humeur du client qui refuse parfois d'ouvrir la porte pour le relevé. En outre, ce qu'il faut souligner, c'est que ce procédé est un acte civilisationnel adopté en se conformant à la réglementation en vigueur dans tous les pays développés.

Par ailleurs et au sujet des sinistres occasionnés par des courts-circuits au niveau des compteurs regroupés, le directeur de la Sonelgaz les impute en premier lieu au citoyen. En effet, d'après ce responsable, les citoyens, qui disposent de disjoncteurs au niveau de leurs appartements et qui sont, le plus souvent, limités à 30 watts afin qu'au-delà celui-ci se déclenche et évite non seulement le court-circuit ou la surchauffe du compteur mais également les dégâts qui peuvent survenir à l'intérieur même d'une maison, à savoir l'électrocution de personnes, ignorent ces mesures de sécurité. Là, le directeur de la Sonelgaz cite les cas de citoyens qui recourent à des disjoncteurs supérieurs à 30 watts et ce, pour éviter le déclenchement du compteur et qui ignorent que de la sorte, ils enlèvent la dernière mesure de sécurité. «Ces pratiques sont légion dans les ménages algériens au même titre que les branchements illicites, l'utilisation abusive des résistances et le tripotage dans les compteurs pour les bloquer», dira-t-il.

Et parlant de ce dernier phénomène, le directeur de la Sonelgaz nous signale qu'au niveau de certains quartiers et bâtiments du chef-lieu, les réflexes de certains citoyens, qui avaient l'habitude de bloquer leurs compteurs électriques, sont allés jusqu'à défoncer ces portes grillagées où sont regroupés les compteurs pour les bloquer de nouveau. D'autres encore défoncent la porte grillagée afin de voler le fusible du compteur qui marche et le placer au niveau de celui que les agents de Sonelgaz venaient de bloquer pour cause de non-paiement de facture.

Au niveau des colonnes montantes où sont placées les gaines techniques, les citoyens mettent toutes sortes d'objets. Le directeur de la Sonelgaz affirme que ses agents ont trouvé jusqu'au moniteur d'un micro-ordinateur détérioré, de l'huile usée, des matelas usés dont la mousse est un excellent agent inflammable.

«Aussi, avec tous ces objets, le risque de propagation rapide d'un incendie une fois déclenché est plus important», dira le directeur de la Sonelgaz. Cela sans parler des femmes de ménage qui ne respectent pas les consignes de sécurité et lavent les escaliers à grande eau ; l'ouverture au niveau des terrasses des bâtiments que les locataires laissent ouverte aux eaux de pluie qui s'introduisent à l'intérieur et qui peuvent, une fois infiltrées à l'intérieur des gaines techniques, causer des courts-circuits au niveau des compteurs au rez-de-chaussée.

Face à tous ces problèmes, le directeur de Sonelgaz qui parle de l'irrévocabilité de la décision de regroupement des compteurs électriques en appelle au bon sens des citoyens afin de prendre conscience que l'électricité est un danger et que toute manipulation illégale faite par une personne autre que les agents spécialisés et formés est un risque mortel. Aussi, et toujours selon le directeur de la Sonelgaz, le problème des incendies au niveau des bâtiments est surtout dû à ces mauvaises pratiques et que, si le citoyen venait à en prendre conscience, le nombre d'accidents diminuerait considérablement pour ne pas dire disparaîtrait.

Y. Y.

Publicité

F. 104/B1

SIDI-BEL-ABBÈS

Des subventions pour augmenter la production laitière

Dans le cadre du projet du renouveau économique agricole et rural dont le contrat de performance a été signé dernièrement à Sidi-Bel-Abbès, regroupant 14 wilayas de l'Ouest, à savoir Chlef, Béchar, Tlemcen, Tiaret, Saïda, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Mascara, Oran, Tindouf, El-Bayadh, Naâma, Aïn-Témouchent et Relizane, le ministère de l'Agriculture a arrêté plusieurs mesures incitatives visant à assister ce projet. Il s'agit entre autres de l'augmentation de la prime à la production de lait qui sera de l'ordre de 5 DA. Ainsi, la subvention de l'Etat passera de 7 à 12 DA par litre de lait dès que la direction des services agricoles sera destinataire de la décision et ce, afin d'augmenter la production laitière. Par ailleurs et toujours dans le cadre du développement agricole et rural, à Sidi-Bel-Abbès, dont la principale vocation est notamment agricole et à l'instar d'autres wilayas du territoire, l'Etat concédera une aide de 30% pour l'achat d'une vache laitière, l'objectif visant à renforcer la production laitière locale. Il convient de souligner que ce projet du renouveau agricole et rural est, en 2009, à sa troisième phase, celle de sa généralisation et de son application. La première étape du projet étant celle de l'essai en 2007, la deuxième sera celle du scellage en 2008. Les perspectives de ce renouveau durant la période allant de 2009 à 2014 s'illustreront par la concrétisation de 395 projets répartis comme suit : 66 pour la modernisation des villages, 146 pour la protection et la sauvegarde des ressources naturelles, 27 pour la protection et la valorisation du patrimoine rural, matériel et non matériel, et 156 pour la diversification des activités économiques dans le milieu rural. Eleveurs, agriculteurs et industriels doivent faire preuve d'une mobilisation soutenue pour relever le défi.

A. M.

Le voleur du campus sous mandat de dépôt

Un étudiant de l'université Djilali- Liabès de Sidi-Bel-Abbès a été épinglé par des agents de sécurité en train de voler des madriers et la mobylette d'un employé de la cité des 1500 lits au niveau du campus universitaire. En effet, alors qu'il chargeait la nuit le butin de son vol dans un véhicule de marque Toyota, celui-ci a été appréhendé. Présenté devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès, le mis en cause, 22 ans, a été placé sous mandat de dépôt.

A. M.